

Formation professionnelle

**INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
NOUVEAUTES ET DIFFICULTES FISCALES**

Les revenus fonciers - La défiscalisation - Les plus-values immobilières...
Analyse pratique des redressements fiscaux, de la jurisprudence et des textes



La société FAC JD propose une formation de 7 HEURES

à **AIX EN PROVENCE** le 10 DECEMBRE 2015 de 9h00 à 17h30

Animation

Jacques DUHEM



INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS NOUVEAUTES ET DIFFICULTES FISCALES



Durée :

1 jour (7 heures)
9h00 - 12h30 / 14h00 --17h30

Lieu et date de la formation :

AIX EN PROVENCE le 10 DECEMBRE 2015

Public concerné :

CGPI ;
CGP de banque et compagnie d'assurance ;
Notaires ;
Experts comptables ;
Avocats

Objectifs de la formation =

Approfondissement et actualisation des connaissances - Perfectionnement ;
Savoir mettre en pratique les connaissances techniques;

Modalités administratives et financières :

Le prix de la formation est de 340 € (Trois cent quarante euros HT), TVA à 20% en plus, soit 408 € TTC. Ce prix comprend, la participation aux formations, la remise d'une documentation technique, les pauses.

Ce prix ne comprend pas les frais de restauration et d'hébergement.

Le prix est à régler lors de l'inscription.

Une facture valant convention simplifiée de formation et une attestation de présence sera remise aux participants.



INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS NOUVEAUTES ET DIFFICULTES FISCALES

Présentation et plan de la formation

Nous aborderons de manière pratique, les nombreuses questions liées aux flux récurrents (revenus fonciers). Puis nous reviendrons sur la défiscalisation avec un focus sur le nouveau régime PINEL (Analyse détaillée du BOFIP). Enfin nous traiterons de la gestion et de l'optimisation du calcul des plus-values immobilières.

a) Les revenus fonciers

- La notion de revenu : le revenu encaissé/le revenu non encaissé/la valeur locative
- Les abandons de loyers
- Immeubles dont le propriétaire se réserve la jouissance
- Revenus fonciers et acte anormal de gestion
- Les revenus déguisés (prise en charge de dépenses par le locataire)
- Les travaux déductibles/non déductibles
- Les charges financières/ Renégociation d'emprunt /Rachat de comptes courants
- La gestion des déficits fonciers : Cas simples et complexes – Jurisprudence
- Incidence des modes de détention sur la détermination du revenu foncier : Indivision / démembrement

b) La défiscalisation immobilière :

- Retour sur les principaux schémas et les pièges
- Plafonnement des niches fiscales
- Développement: Application au dispositif Pinel

c) Les plus-values immobilières :

- Problèmes de champ d'application
- Le risque de requalification en activité de marchand de bien ;
- Le cas du LMNP ;
- Difficultés en présence d'immeubles à usage professionnels
- Problèmes d'exonération : L'explosion du contentieux lié à l'exonération de la résidence principal
- Problèmes de calcul (Liaison entre revenus fonciers et plus-values)
- Incidence des modes de détention sur la détermination des plus-values Indivision / démembrement

Chaque point sera abordé de manière schématique et pratique. Une documentation pratique complète qui fera la synthèse de la législation, de la jurisprudence et de la doctrine administrative, sera remise aux participants.



INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS NOUVEAUTES ET DIFFICULTES FISCALES

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à

FAC Jacques DUHEM

38 rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Participant

NOM	
Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Participera à la formation " FISCALITE IMMOBILIERE" qui aura lieu

à **AIX EN PROVENCE** le 10 DECEMBRE 2015

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Prix unitaire HT	TVA (20%)	Prix unitaire TTC
340 €	68 €	408 €

Règlement

Chèque

Virement sur le compte*

* BNP PARIBAS RIB 30004 00147 00010079003 08 / IBAN FR76 3000 4001 4700 0100 7900 308

ATTENTION : L'inscription ne sera validée qu'à réception du règlement, une confirmation vous sera alors adressée par mail.



INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS NOUVEAUTES ET DIFFICULTES FISCALES

LIEU DE LA FORMATION



HOTEL LES FLORIDIANNES****

24 Boulevard Albert
Charrier
13090 AIX EN PROVENCE

En venant de Marseille : rejoindre l'A8 (Toulon Nice), prendre la sortie N°30, au rond-point, prendre à gauche avenue Pierre Brossolette ; au rond-point de la 4ème région aérienne, aller en face avenue Pierre Brossolette, continuer tout droit jusqu'au rond-point de l'avenue de l'Europe, aller à droite sur 25m ; prendre à droite Bd Paul d'Ollone, continuer sur 51m ; prendre à droite Bd Albert Charrier, continuer sur 300m.

En venant de Nice : Prendre la sortie n°30, continuer sur 400m, au rond-point de la 4ème région aérienne, aller en face avenue Pierre Brossolette, continuer tout droit jusqu'au rond-point de l'avenue de l'Europe, aller à droite sur 25m ; prendre à droite Bd Paul d'Ollone, continuer sur 51m ; prendre à droite Bd Albert Charrier, continuer sur 300m.

En venant de l'Aix Nord : rejoindre l'autoroute A8 (Toulon/ Nice) ,prendre la sortie N°30, au rond-point, prendre à gauche avenue Pierre Brossolette ; au rond-point de la 4ème région aérienne, aller en face avenue Pierre Brossolette, continuer tout droit jusqu'au rond-point de l'avenue de l'Europe, aller à droite sur 25m ; prendre à droite Bd Paul d'Ollone, continuer sur 51m ; prendre à droite Bd Albert Charrier, continuer sur 300m.

GPS : Lat. 43.5213262 - Long. 5.4449287

Gare SNCF centre-ville d'Aix en Provence (200 m) ou gare TGV d'Aix en Provence.
Gare routière à 100 m (navettes aéroport de Marseille Provence, gare TGV de l'Arbois, gare Saint Charles de Marseille).

PARKING GRATUIT SUR PLACE.

Formation professionnelle en gestion de patrimoine

FAC **jacquesduhem.com**
FORMATIONS • AUDIT • CONSEIL

Jacques Duhem - EURL FAC JD - EURL au capital de 200 000 €

38 avenue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

RCS Clermont-Ferrand 529 007 908 SIRET n°529 007 908 00013 TVA Intracommunautaire n°FR 43 529007908

Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le numéro 83630413763 auprès du Préfet de la région Auvergne